



Communiqué de la Ville d'Ambert
Le 7 mai 2020

© Photo d'archives

Écoles publiques d'Ambert. Les établissements rouvriront le 18 mai

Compte tenu des enjeux sanitaires à respecter et du temps nécessaire aux enseignants et au personnel communal pour organiser au mieux les espaces extérieurs et intérieurs, Myriam Fougère, Maire d'Ambert, informe ce jour que **la réouverture des écoles d'Ambert aura lieu à compter du 18 mai pour les classes de Grande section de maternelle jusqu'au CM2. Cela concerne l'école maternelle Les Copains et le groupe scolaire Henri Pourrat. Seuls seront admis les enfants dont le retour à l'école a été confirmé la semaine dernière.**

Il n'y aura donc pas d'accueil des Très petite section, Petite section et Moyenne section, sauf pour les enfants de parents prioritaires, sur justificatif de l'employeur.

La cantine et la garderie fonctionneront avec des contraintes et aménagements particuliers. Ainsi la garderie sera ouverte le matin à partir de 7h45, le soir jusqu'à 17h30. Il n'y aura pas de garderie de 11h30 à 12h10.

Les directeurs informeront les familles concernées d'ici le lundi 18 mai des conditions de retours en classe. Les conditions de cette réouverture s'appliquent pour le mois de mai en fonction des effectifs confirmés et des instructions gouvernementales connues à ce jour.

Le transport scolaire assuré

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, en charge des transports scolaires, a annoncé la reprise des transports scolaires dès le mardi 12 mai.

La Région a demandé aux transporteurs de placer un accompagnateur dans tous les véhicules qui accueilleront plus de 10 enfants (dans les cars de plus de 20 places) et dès que cela est possible dans les autres types de véhicules. Tous les véhicules devront être scrupuleusement désinfectés. Les coûts induits seront pris en charge par la Région tout comme la prise en charge de l'accompagnateur.

En application des recommandations de l'Académie Nationale de Médecine, la Région fournira à tout enfant à partir de 6 ans un masque de protection dans le cadre de ces transports scolaires. Cela représentera entre 300.000 à 500.000 masques fournis.



Mairie d'Ambert – Boulevard Henri IV – BP70 – 63600 Ambert
Tél. : 04.73.82.07.60. - mairie@ville-ambert.fr